

LA LANTERNE

CATHÉDRALE INFO.

mensuel d'ACTION LAÏQUE et PHILANTHROPIQUE

APPEL A SOUSCRIPTION.

Cher Ami,
les militants qui animent depuis huit ans la Libre Pensée Essonnienne ont décidé d'assurer la publication d'un "Mensuel d'Action Laïque et Philanthropique", "La Lanterne", s'adressant aux laïques d'une manière générale. Pourquoi?

Nous faisons un constat: l'offensive que nous subissons depuis la loi Debré a amené un recul dans l'ensemble des organisations culturelles, syndicales ou politiques. Les valeurs républicaines, Liberté, Egalité, Fraternité sont combattues par différentes formes d'extrémisme politique ou d'intégrisme religieux, au moment où elles sont vidées de leur substance par d'autres, sous couvert d'une prétendue "nouvelle laïcité".

Ce recul est-il inéluctable? Nous ne le pensons pas. Nous faisons les frais d'une absence de représentation laïque, tant sur le plan syndical que politique. Il nous faut reprendre souffle, tant dans le domaine philosophique que celui de la bataille laïque. Nous sommes certains que les valeurs de civilisation auxquelles nous nous référons sont au cœur du devenir humain.

En effet:
-La jeunesse a-t-elle besoin d'une école qui enseigne moins bien et au sein de laquelle les prosélytismes religieux ou autres puissent se donner libre cours, au mépris de la liberté de conscience?

INTÉGRISTES MUSULMANS, VOUS N'AVEZ PAS LA PRIMEUR.

"Toute femme qui prie et prophétise sans voile sur la tête, déshonore sa tête... Pour l'homme, il ne doit pas se couvrir la tête, car il est l'image et la gloire de Dieu, au lieu que la femme est la gloire de l'homme. Ainsi l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. C'est pourquoi la femme doit, à cause des usages, porter sur la tête la marque de sa dépendance."

Paul, Extraits de "l'Épître aux Corinthiens".

-La Société démocratique a-t-elle besoin d'institutions qui enferment les ethnies dans le ghetto des Communautés ou de Lois qui protègent la liberté de tous, sans distinction de race ou de religion?

-Faut-il que la religion soit définitivement rendue au domaine de la vie privée ou veut-on organiser la société française sur le modèle des États Concordataires européens?

Voilà quelques unes des grandes questions de civilisation auxquelles ce XX^{ème} siècle finissant est confronté.

Avec modestie mais avec obstination, "La Lanterne" n'a pas d'autre ambition que de servir au regroupement des laïques. "La Lanterne" s'adresse à toi pour que tu entres dans le réseau de nos correspondants. "La Lanterne" n'a pas d'autre subvention à attendre que l'argent de cette souscription.

Pour lancer l'opération cette année, soit assurer la publication de 12 numéros mensuels, une liste de 200 souscripteurs est nécessaire. Nous en appelons à ta solidarité.

Fraternellement,
Le Comité de Rédaction.

Un grand vent souffle à l'Est, même les murs les plus noirs se lézardent, la liberté renverse les États-Majors les plus accrochés à leurs privilèges...

Et la Pensée Libre dans tout cela? Elle explose certes dans toute la société: Berlin, Prague, Sofia, Budapest... Et Varsovie? Faut-il accepter l'ordre des Evêques après celui des bureaucrates? Je pose la question aux Polonais d'y répondre, je leur fais confiance, tout va si vite en ce moment en Orient.

Et Gorby peut courir après leur Sainteté Jean Paul, va-t-il entrer en religion pour sauver son Empire?

Alain VEYSSET (Longjumeau).

Le combat pour empêcher le financement public dans l'édification de la Cathédrale d'Evry prend bonne tournure: suite à la réunion des représentants de sept organisations départementales le 19 Octobre à Massy, un projet d'Appel public a été mis au point. Nous notons avec satisfaction que soutenus le 19 Octobre par la Fédération du Mouvement de la Jeunesse Socialiste, la Commission Exécutive du PS de l'Essonne s'est prononcée début décembre dans la même direction. Sans réponse de la Fédération du PCF, malgré plusieurs sollicitations en direction des élus de ce Parti, nous avons décidé de passer à la publication courant janvier.

Voici quelques extraits de l'Appel:

"...Les dispositions de la loi (1905) précèdent entre autres l'interdiction de financer par des fonds publics la construction d'édifices religieux, quels qu'ils soient. Or aujourd'hui, et sous couvert d'aide à un musée d'Art sacré inséré dans la construction, le Ministre de la Culture, J. Lang, s'est engagé à subventionner à hauteur de 5 Millions le projet d'édification d'une Cathédrale à Evry.

Les organisations signataires:
-s'opposent au projet de financement public de la construction de cet édifice cultuel;
-dénonceront toute utilisation de fonds publics contraire aux dispositions légales;
-exigent du gouvernement de la République et de ses ministres le respect de la loi de 1905.

Le contournement de celle-ci, en cette circonstance, ne pourrait qu'ouvrir la voie à d'autres demandes pour la construction de mosquées, synagogues, temples... Les organisations signataires appellent tous les citoyens à soutenir cette position et à exiger le respect strict de la laïcité institutionnelle."

Organisations signataires au 15 Décembre:
Libre Pensée (91), PS (91), MJS (91), FEN et SNI-PEOC (91), Conseil FOPE, DDEN (91), LDH (91), MRG (91).

NUMÉRO 1
Janvier 1990.

Numéro de C.P.: en cours.
Directeur de publication:
Robert DUGUET.
Abonnement d'un an: 40 Frs,
à l'ordre de la Fédération de l'Essonne de la Libre pensée,
chez Rachel LAMBERT, 27^{gde} rue
EPINAY SUR ORGE-91-.

LAÏQUES? ...DONT ACTE!

Au moment où totalitarismes et bureaucraties se fissurent ou imposent, notre République laïque accouche de son bicentenaire terrorisée par 3 foulards: la Raison serait-elle à ce point battue en brèche par l'obscurantisme? En fait, l'incident des foulards islamique est mineur. Ce sont les polémiques qu'il a déclenchées grâce à la surmédiatisation dont il a fait l'objet qui sont révélatrices. Pour ce qui concerne les forces conservatrices, politiques ou religieuses, le seul débat qui s'est engagé sur le fond était bien de saisir l'opportunité de remobiliser les forces xénophobes: derrière la peur du voile, il y a la haine de l'Arabe. Dans ces conditions la laïcité a bon dos. Pourtant on se souvient que ce sont ceux-là mêmes, versaillais et cléricaux intégristes alliés, qui en 84 nous infligèrent la défaite que l'on sait. Côté laïques, d'aucuns pensent que la laïcité scolaire est garantie par le refus de tout signe religieux; d'autres préfèrent une démarche de dialogue contre l'exclusion... ces deux appréciations méritent que l'on s'y arrête à la lumière de l'histoire récente. Les laïques ont perdu la bataille en 84: ils doivent se souvenir des capitulations qui ont émergé de ses propres rangs. Qui a refusé le seul mot d'ordre clair et unitaire: **ÉCOLES PUBLIQUES, FONDS PUBLICS, ÉCOLES PRIVÉES, FONDS PRIVÉS?**

Alors, ne nous voilons pas la face avec le foulard des autres, au risque d'exclure de l'instruction publique ceux qui le sont déjà de la société duale. Au delà du désengagement des pouvoirs publics en matière d'intégration, il faut que les laïques reprennent en charge la bataille qui fonde leur identité. La recomposition du mouvement laïque est une exigence incontournable. Assez de gesticulations, des actes: oui à l'unification laïque du système éducatif, application et respect de la loi de 1905. Abrogeons sans préalable les lois Debré et Guemeur permettant la création de ghettos confessionnels financés sur fonds publics. Comment s'émouvoir des foulards islamiques sans souffler mot du Concordat d'Alsace-Lorraine? Comment se réclamer de la liberté de conscience quand l'Etat propose un financement public dans l'édification d'une cathédrale à Evry? Tous ces silences sont bien pesants face aux vociférations provoquées par l'attitude de 3 jeunes musulmanes. Le mouvement laïque, s'il doit être vigilant sur les foulards, kippas et autres attributs vestimentaires, peut aujourd'hui se recomposer sur d'autres bases plus fondamentales.
Place à la bataille d'idées!

Francis LARA (Les Ullis).

AIDEZ "LA LANTERNE"

ABONNEZ-VOUS !

LES RELIGIONS

CONTRE LA LAÏCITÉ DE L'ÉCOLE.

-1988: Affaire Scorsese, incendie d'un cinéma au quartier latin par des catholiques intégristes.

-Affaire Salman Rusdnie, auteur des versets sataniques, mis au ban et condamné par Khomeiny.

-Voyage du Pape Jean Paul II à Strasbourg, occasion pour le ci-devant Lustiger d'évoquer l'instauration d'un enseignement religieux à l'école et l'abrogation de la loi de 1905.

-1989: Affaire du voile islamique au collège de Creil.

Doit-on s'étonner?

Tous ces faits ne relèvent-ils pas d'une même volonté des religions chrétiennes, juives, musulmanes de dépecer l'école laïque? La religion catholique a ouvert le feu, suivie de près par les musulmans intégristes. Ainsi donc le père qui a obligé ces jeunes filles à porter le voile, et ces jeunes filles elles-mêmes ne seraient que de la future chair à canon pour de nouvelles guerres de religion? Les naïfs du "droit à la différence" n'ont-ils pas compris que ce "droit" s'érige vite en devoir de différence? Autorisons le foulard, la croix et la kippa suivront et pourquoi pas la croix gammée! Dans cette affaire les militants de SOS Racisme n'ont pas pris en compte que les religions sont les véhicules d'un racisme et de son cortège d'horreurs. Le Liban en est un triste exemple.

L'antiracisme a pour passage obligé le combat anticlérical au moment où les religions ne demandent qu'à sortir de la sphère de la vie privée pour prétendre diriger les consciences et la vie politique.

Les religions ne sont-elles pas porteuses de haine et de guerre dans la société? Ne sont-elles pas une mutilation des valeurs humanistes? L'école laïque permet une liberté de conscience unique au monde, mais il faut en respecter les principes. Seule la culture est universelle, elle diffuse sa lumière émancipatrice et permet par le Libre Examen de vaincre ses propres préjugés. Cela n'empêche nullement le respect du croyant en tant qu'individu.

Dans la période actuelle il nous faut saluer le courage de G. Halimi, fidèle au combat de l'émancipation féminine: elle s'oppose au droit à la différence comme celui des communautés religieuses de perpétuer l'humiliation de la femme par le port du voile ou l'excision. L'appel des cinq intellectuels (Badinter, Debray, Kintsler, Finkelkraut...) va dans le sens de notre combat pour la défense de la laïcité.

Quant aux ministres qui confondent laxisme et tolérance, nous leur disons que ceux qui renoncent à leurs principes donnent le bâton pour se faire battre:

aujourd'hui la peste brune pavoise à Dre cléricale et pétainiste, celle-là... entre une peste brune islamique et l'autre, catholico-fasciste, doit-on choisir et se laisser prendre en sandwich?

Où, partisans, ouvriers et paysans...!

Germinal PICA (IGWY).

LE CNAL EXISTE...

L'AI-JE RENCONTRÉ ?

A l'occasion de l'affaire des "foulards", personne n'a entendu la voix du CNAL. Ni prise de position, ni déclaration de son secrétaire national, rien.

Ce silence est en fait l'expression des désaccords entre ses organisations constitutives: La FEN et le SNI-PECC, sans ambiguïté ni discordance, en plein accord avec leur base (soulignons-le!) ont dès le début multiplié les discours à la radio, les prises de position sur la question laïque et sur les droits des femmes dans notre République: c'est un non catégorique au port de quelque insigne religieux, une volonté de maintenir la laïcité dans les établissements publics; dans cette voie le syndicat a soutenu les professeurs et principaux de collège. La RCFE n'a pas fait donner son avis mais autant que l'on sache la position a été la même que celle des syndicats de la FEN.

Mais pourquoi donc le secrétaire du CNAL n'a-t-il pas parlé? En raison des positions prises par la Ligue de l'Enseignement, qui à force d'ouvrir la laïcité parvient à faire exploser un comité mis en place il y a trente ans pour défendre cette liberté républicaine contre l'offensive de Debré. A force de chercher le dialogue avec les curés et les chefs religieux de toute obédience, on accepte même la soumission féodale de la femme.

C'est ainsi que les cinq organisations constitutives divergent sur la question centrale qui les avait unies. Paradoxe? Les organisations constitutives ont-elles exigées, les années précédentes, des éclaircissements sur les divergences antirépublicaines de la Ligue? Sous prétexte de laisser l'autonomie à chaque organisation, les autres ont laissé faire. Aucune mise en garde, aucun frein à cette dérive! Quand reverrons-nous le CNAL? On peut douter après une chute si brutale qu'il y aura un renouveau du dit Comité face aux attaques des évêques et des autres religieux qui, eux, par contre, constituent un front commun contre la laïcité républicaine.

Le CNAL n'a-t-il pas manqué son retour historique et n'a-t-il pas accepté de se saborder en donnant dans "La Laïcité 2000", "Nouvelle Laïcité", "Laïcité de plein Vent" et autres fadaïses au profit des églises

Anne Marie TSALPATOUROS (Briis-sous-Forges).